

Bureau de la statistique

# **ELECTION 2002 DU GOUVERNEMENT JURASSIEN**



**1<sup>er</sup> tour – 20 octobre 2002**

**2<sup>e</sup> tour – 10 novembre 2002**

**Delémont, le 14 avril 2003**

## TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
1. Analyse	1 à 7
2. Taux de participation et pourcentages des votes par correspondance	10 à 11
3. Bulletins rentrés, bulletins valables, suffrages attribués aux candidats et lignes non utilisées	12 à 15
4. Suffrages des candidats par partis - du PLR et du PDC - du PSJ SPDJ, CS-POP et PCSI	16 à 19 20 à 23
5. Bulletins non modifiés et modifiés de chaque parti Total des bulletins (non modifiés et modifiés) par parti et bulletins sans dénomination	24 à 31 32 à 35
<i>Graphiques : ♦ Importance des bulletins sans dénomination</i>	36
♦ <i>Discipline de vote à l'intérieur des partis : listes non modifiées et modifiées en pour cent</i>	37
6. Suffrages obtenus <b>par chaque candidat/e</b> sur les listes modifiées et sur les bulletins sans dénomination	38 à 85
<i>Graphiques : ♦ Ballottage général au 1er tour</i>	70
♦ <i>Progression des résultats entre les deux tours de scrutin</i>	71
7. Sondages sur les bulletins sans dénomination	90 à 106
<i>Graphiques : ♦ Meilleurs résultats des candidats dans 6 localités du canton, sondages aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tours</i>	107
8. Vue d'ensemble et pourcentages des suffrages récoltés sur chaque type de listes <b>par candidat/e</b> (listes modifiées et non modifiées de chaque parti et sur les listes sans dénomination)	110 à 113
<i>Graphique : ♦ Origine des suffrages des ministres élus</i>	114 à 115
9. Echanges de suffrages entre les partis (tableaux croisés)	116 à 117
<i>Graphiques : ♦ Echanges des suffrages : les gagnants et les perdants</i>	118
10. Ampleur du latoisage et du panachage avec ♦ <i>graphique</i>	119 à 120

# **ANALYSE**

## **1. Introduction**

L'élection du Gouvernement en 2002 s'est déroulée dans le contexte suivant :

■ Depuis 1994, le Gouvernement était composé d'une ministre libérale-radical (Madame A. Rion), de trois ministres démocrates-chrétiens (MM. P. Kohler, J.-Fr Roth et G. Schaller), et d'un ministre socialiste (M. C. Hêche). A l'exception du ministre P. Kohler, démissionnaire, les autres membres du Gouvernement sollicitaient le renouvellement de leur mandat.

■ Premier parti cantonal et majoritaire au Gouvernement, le parti démocrate-chrétien entendait en rester au statu quo. Le parti socialiste, deuxième en importance souhaitait faire élire un second ministre. Troisième parti cantonal, le parti libéral-radical voulait maintenir un/e représentant/e au sein de l'exécutif cantonale. Enfin le parti chrétien-social indépendant (4<sup>e</sup> parti) avait pour objectif de récupérer le siège perdu en 1994.

■ Quinze candidats étaient en lice en 2002, comme en 1998. En 1978, lors de l'élection du premier Gouvernement, neuf candidats étaient sur les rangs. Il y en eut neuf en 1982, sept en 1986 et huit en 1990 et dix-neuf en 1994.

En application de la Constitution cantonale (article 74, alinéa 6), le Gouvernement est élu selon le système majoritaire à deux tours.

Au premier tour du 20 octobre 2002, aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue de 13.053 suffrages (14'492 en 1994 et 13'935 en 1998). Elle se détermine comme suit : la moitié du nombre des bulletins valables + 1 (ou  $\frac{1}{2}$  si cette moitié n'est pas un nombre entier).

Il a manqué 1'381 voix (contre 148 seulement en 1998) à M. J.-Fr. Roth pour être élu. A titre indicatif, en 1994, la majorité absolue était de 14.492 suffrages et 13'787 en 1998. Il a donc fallu un second tour de scrutin le 10 novembre 2002 pour désigner les élus à la majorité relative.

Les données ci-après ont été élaborées à des fins statistiques.

**SEULS LES RESULTATS OFFICIELS FONT FOI !**

*En plus de la présente analyse, vous trouverez sur Internet 7 autres classeurs. Ils sont intitulés comme suit :*

- 1. Résultats du 1<sup>er</sup> tour par types de listes et candidat/e*
- 2. Résultats du 2<sup>e</sup> tour par types de listes et candidat/e*
- 3. Une première série de tableaux (avec le taux de participation, les bulletins valables, etc.)*
- 4. Une seconde série de tableaux (avec les bulletins modifiés + non modifiés par partis)*
- 5. Sondages sur les listes sans dénomination de 6 localités*
- 6. Les documents de synthèse et finalement*
- 7. Les graphiques (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tour)*

## **2. Terminologie et technique de vote**

Six partis présentaient un ou plusieurs candidats à cette élection. Ce sont, dans l'ordre des listes déposées au premier tour (même ordre repris au second tour dans les statistiques ci-après) :

<b>Appellation officielle</b>	<b>Abréviation utilisée ci-après</b>	<b>Nombre de candidats</b>
Parti libéral-radical jurassien	PLRJ	3
Parti démocrate-chrétien	PDC	5
Parti socialiste jurassien	PSJ	3
Sans parti du Jura	SPDJ	1
Combat socialiste et sympathisants - Parti ouvrier populaire jurassien	CS - POP	2
Parti chrétien-social indépendant	PCSI	1

Est désigné bulletin sans dénomination, le bulletin officiel blanc sur lequel l'électeur a écrit à la main le nom d'un ou de plusieurs candidats (cinq au maximum, comme le nombre de sièges à repourvoir), sans mentionner de parti. Il se distingue des autres bulletins officiels où le nom du (ou de la) candidat (e) est imprimé.

Les listes complètes, appelées aussi bulletins non modifiés, à l'en-tête d'un parti, glissées dans l'urne sans modification du texte imprimé, ont été dénombrées comme telles. Toute modification ou adjonction apportée sur ces listes en a fait des listes modifiées. Elles ont aussi été comptées séparément pour chaque parti.

Le terme de "latoisage" (tableau + graphique 17.2.442) signifie que le nom d'un candidat a été biffé, sans être remplacé.

Les bulletins portant le nom d'un parti (écrit à la main), son abréviation ou simplement son numéro (exemple : liste no 3), ont été assimilés à un bulletin modifié de ce parti.

Dans le système majoritaire, le fait qu'un bulletin porte ou non une dénomination ne joue aucun rôle sur le résultat du scrutin.

Le cumul d'un candidat n'est pas autorisé s'agissant d'une élection majoritaire. Pourtant, d'assez nombreux cas de cumul ont été constatés et annulés par les bureaux de vote.

Quelques électeurs ont utilisé la liste d'un parti en y faisant figurer uniquement des candidats d'autres partis. Certains ont aussi inscrit des candidats au Parlement sur le bulletin de vote du Gouvernement.

Les feuilles de dépouillement et les bulletins de vote des communes de Montsevelier et de Montignez, lors du premier tour, n'ont pas été retrouvés (reçus ou transmis) et il n'a pas été possible de répartir les suffrages des listes modifiées de ces deux communes. Ceci concernait 36 bulletins pour la première et 34 pour la seconde, de sorte que les

statistiques au niveau du district et du canton n'en sont que peu affectées. En revanche, rien ne manquait au second tour.

Le dépouillement minutieux des listes modifiées nous a permis de constater que plusieurs communes n'ont pas respecté les directives de dépouillement en ne triant pas les différents types de bulletins et en particulier les bulletins modifiés des partis. Elles se sont ainsi inutilement compliqué la tâche. Des erreurs – de quelques unités- s'en sont suivies et nous les avons corrigées dans la statistiques des bulletins non-modifiés et des bulletins modifiés par parti. Mais le résultat final des candidat-e-s n'en a pas été affecté.

### 3. Analyse

#### 3.1 *Le taux de participation*

Depuis 1978, de moins en moins d'électeurs se rendent aux urnes pour élire le Gouvernement. La participation de 81,3 % en 1978 a atteint son plancher en 1998 avec 55,2 %. Elle a même été plus basse en 1993, mais il s'agissait alors d'une élection complémentaire.

Année	Scrutin	Taux de participation en %			
		CANTON	Delémont	Fr.-Montagnes	Porrentruy
1978	1 <sup>er</sup> tour	81,3	77	85	84
	2 <sup>e</sup> tour	77,5	75	73	82
1982	1 <sup>er</sup> tour	72,8	68	76	78
	2 <sup>e</sup> tour	68,5	64	68	80
1986	1 <sup>er</sup> tour	66,3	59	70	75
	2 <sup>e</sup> tour	élections	tacites	...	...
1990	1 <sup>er</sup> tour	61,6	55	68	66
	2 <sup>e</sup> tour	60,6	56	66	62
1993 él.complémentaire	1 <sup>er</sup> tour	42,9	43	41	44
	2 <sup>e</sup> tour	52,4	52	47	55
1994	1 <sup>er</sup> tour	58,5	53,8	57,9	65,0
	2 <sup>e</sup> tour	61,5	59,7	57,8	65,1
1998	1 <sup>er</sup> tour	55,2	51,2	53,4	61,3
	2 <sup>e</sup> tour	52,9	51,8	50,4	55,3
2002	1 <sup>er</sup> tour	51,0	44,9	52,1	59,2
	2 <sup>e</sup> tour	53,6	49,5	54,7	58,7

D'une commune à l'autre, des écarts importants de participation sont constatés. Nous indiquons ci-après les valeurs extrêmes relevées dans chaque district :

Districts	Taux de participation au 1er tour				Taux de participation au 2e tour			
	Le plus bas:		Le plus haut:		Le plus bas:		Le plus haut	
Delémont	Vermes	30	Vellerat	79	Ederswiler	32	Vellerat	83
Franches-Montagnes	Goumois	40	Epauvillers	86	Goumois	42	Epauvillers	70
Porrentruy	Ocourt	47	Damvant	84	Ocourt	47	Damvant	88

### 3.2 Le vote par correspondance

Entre les deux tours, les cartes rentrées sont passées de 26'604 à 27'936, soit une progression de 5 %, tandis que les votes par correspondance ont augmenté plus fortement, de 7'543 à 9'454, soit 1'911 électeurs de plus ou + 25,3 %.

Depuis l'entrée en vigueur du vote par correspondance en 1999, le pourcentage des électeurs utilisant cette possibilité est passé de 19,2 % à 40,1 % (votation fédérale de juin 2002 / interruption de grossesse). De 28.4 % au 1er tour, la part des votes par correspondance est passée à 33.8 % au second tour.

### 3.3 La discipline de vote

La discipline de vote au sein des partis - mesurée dans le rapport des listes non modifiées et modifiées - s'est renforcée entre les deux tours dans tous les partis à l'exception du PDC (graphique 17.2.405+4051).

Parmi les 4 grands partis, le PCSI a affiché dès le premier tour une discipline rigoureuse et il se distingue nettement des 3 autres partis. Mais au second tour, c'est le PSJ qui s'est imposé d'un fil et qui a le plus progressé, comme en témoignent les indications ci-après :

Partis	Pourcentage de listes non modifiées par rapport au total		Différence entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>e</sup> tour
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>e</sup> tour	
PLR	55.3	67.1	+ 21.3 %
PDC	50.8	41.9	- 17.5 %
PSJ	53.5	79.5	+ 48.6 %
PCSI	70.9	79.3	+ 11.8 %

Le PDC, traditionnellement plus généreux dans l'octroi de suffrages aux candidats des autres partis, enregistre un net recul du nombre de ses bulletins non-modifiés. Entre le 1er et le 2e tour, ils passent de 3'074 à 2'293 (-781 ou -15,5 %) alors que dans le même temps le PSJ gagne 2'395 listes complètes (+ 117 %) Au cours des deux précédentes élections, le PDC était passé de 43,7 à 53,0 % en 1994 et de 42,4 à 58,7 % en 1998 avec les bulletins modifiés.

### 3.2 La technique de vote

Depuis l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, il est rare que des candidats soient élus au premier tour. Une exception toutefois, celle de François Lachat qui en 1978, 1982, 1986 et 1990 a passé la rampe au premier tour.

Bon nombre d'électeurs assimilent le premier tour à un round d'observation. C'est au deuxième tour qu'ils choisiront vraiment leur/s favori/s et ne voteront que pour lui/eux. Ceci est confirmé par l'analyse des suffrages blancs (ou lignes non-utilisées / tableaux 17.2.402 et 17.2.4021), car s'ils sont surtout comptabilisés pour opérer des contrôles lors du dépouillement des listes, ils permettent cependant de porter une appréciation sur la technique de vote plus restrictive adoptée au second tour. Alors qu'ils ne représentaient que les 25,5 % (24,1 % en 1998) du total des suffrages au 1er tour, ils atteignent les 40,9 % (idem en 1998) au second. Exprimé plus concrètement, sur une liste autorisant le choix de cinq candidats, en moyenne cantonale 3 lignes sont utilisées et deux restent vides.

Année	Lignes non utilisées (ou suffrages blancs)	
	Au 1 <sup>er</sup> tour	Au second tour
élection complémentaire 1993	25.4 %	27.5 %
1994	20.4 %	38.3 %
1998	24.1 %	40.9 %
2002	25.5 %	40.9 %

Le fait qu'au second tour les partis ne maintiennent que le/s candidat/s le/s mieux placé/s au premier tour a aussi bien sûr un effet sur l'augmentation du nombre de lignes non utilisées. C'est en particulier le cas des électeurs utilisant un bulletin non modifié de parti.

Pour l'élection au Gouvernement - contrairement à l'élection du Parlement (où une ligne non utilisée donne un suffrage au parti) - le choix d'une liste à l'en-tête d'un parti ou d'un bulletin sans dénomination ne joue aucun rôle sur le résultat final. Toutefois, une majorité d'électeurs tiennent encore à marquer leur attachement à un parti en utilisant sa liste. Ceci est d'autant plus vrai lorsque l'enjeu est important et que les résultats risquent d'être serrés. Certains électeurs n'hésitent pas non plus à recopier manuellement des listes complètes, sans en changer un mot ou un point.

Les listes à l'en-tête d'un parti restent utilisées par la majorité des électeurs et électrices. Toutefois, les suffrages contenus sur les listes sans dénomination peuvent (comme en 1990 et en 1994) représenter la majorité des suffrages exprimés. Mais c'est uniquement le cas au second tour, comme le montrent les chiffres ci-dessous :

- 1982 : 28,9 % et 38,2 %
- 1986 : 44,7 % (au 1er tour, tacite au second)
- 1990 : 48,1 % et 54,6 %.
- 1994 : 38,7 % et 50,1 %
- 1998 : 43,1 % et 47,9 %
- 2002 : 25,5 % et 40,9 %

### **3.3 Radiographie de l'électorat des « sans parti »**

Si la présente analyse s'est par le passé limitée à examiner dans ses moindres détails comment les électeurs d'un parti ont voté pour leurs candidats et aussi donné des suffrages aux candidats d'autres partis, au moyen des listes modifiées (point 3.4 ci-après), nous avons jugé utile d'examiner de plus près comment votent ces quelques 38 % de « sans partis ». Pour ce faire nous avons effectué des sondages dans six localités jurassiennes et analysé, pour chaque tour, 700 bulletins tirés au hasard. Ces 700 listes représentent une échantillon de 7,2 % du total des bulletins sans dénomination au 1<sup>er</sup> tour et de 6,6 % au second tour.

Dans les tableaux 502 à 506 (+ graphiques 500 et 506), le lecteur constatera notamment que

- 4 électeurs sur les 700 pris au hasard ont voté au 1er tour pour le « quinté gagnant » (la ligne est signalée en couleur orange / à l'exemple du tableau 504),
- ils étaient 43 à voter pour ce même quinté au second tour,
- ces électeurs sont aussi tacticiens : de 3,9 lignes (sur 5) qu'ils utilisent en moyenne aux Breuleux et 4,2 à Porrentruy au 1er tour (moyenne des 6 localités = 4,1), ils n'en utilisent plus au second tour que 3,4 aux Breuleux et 3,9 à Porrentruy et à Bassecourt (moyenne des 6 localités: 3,7),
- ils favorisent naturellement les candidats de leur district,
- par chef-lieu et localité au second tour, les scores se rapprochent du quinté ; sur les 6 localités, seules celles de Porrentruy et de Courgenay ne réalisent que le quarté (4 candidats justes sur les 5 premiers)
- au premier comme au second tour (graphiques de la page 107), ils donnent leurs faveurs aux cinq élus.

### **3.4 Scanner des bulletins modifiés des partis**

Dans les tableaux de synthèse 17.2.439 + 4391, on constatera que, **lors du premier tour**, trois partis (PLR, PDC et PSJ) ont donné davantage de suffrages qu'ils n'en ont reçu et ils enregistrent un déficit. En revanche, les trois autres partis (SPDJ, CS –POP et PCSI) en ont reçu plus qu'ils n'en ont donnés. C'est CS-POP qui réalise le gain final le plus important avec 752 suffrages et ils proviennent essentiellement du PSJ.

La plus grande générosité est celle du PDC au PSJ : il donne 1'058 suffrages et en reçoit 632 du PSJ. C'est presque le parfait « échange de politesse » entre le PLR et le PDC : 892 donnés et 895 reçus.

**Au second tour**, le PDC a donné 2'043 suffrages au PLR, soit 360 de plus qu'il n'en a obtenu de lui. Les échanges entre ces deux partis ont doublé dans le nombre des suffrages.

Le PDC a maintenu son soutien au PSJ et l'a même un peu augmenté de 1'058 à 1'190 suffrages (+ 132). De plus, au vu du succès enregistré au premier tour par L. Schaffter du PCSI, il lui a accordé 340 suffrages supplémentaires.

C'est l'effet contraire qui s'est produit au PSJ et au PCSI. Ces deux partis ont diminué leur soutien aux candidats PDC et PLR et augmenté leurs coups de pouce réciproques. Ainsi le PSJ a donné 300 voix de plus au PCSI et le PCSI 114 de plus au PSJ.

Le candidat du PCSI a été à la fois appuyé par la gauche à raison de 732 voix et par la droite avec 1'162 voix (dont 979 du PDC et 183 du PLR). La différence gauche-droite représente 430 suffrages.

Les tableaux de synthèse 17.2.437 + 438 montrent pour chaque candidat l'origine des suffrages obtenus sur les listes non modifiées, modifiées et sans dénomination et ils indiquent le pourcentage de ces suffrages par rapport au résultat final.

L'examen détaillé des listes modifiées de chaque parti (tabl. de synthèse 17.2.442) permet de se faire une idée concrète de l'ampleur du latoisage et du panachage. C'est au niveau des district qu'il est le plus marqué. Ce phénomène illustre la sensibilité de l'électeur à vouloir avantager le/la candidat/e de sa région.

Trois exemples de ce tableau illustrent bien cette constatation : Anita Rion au premier tour dans le district de Porrentruy a été biffée ou remplacée par un autre candidat dans presque un cas sur deux.

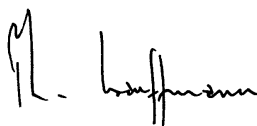
Charles Juillard, dans les district de Delémont et des Franches-Montagnes est biffé ou remplacé dans plus d'une liste sur deux. Il faut remarquer que sur la liste PDC il occupait la 5e et dernière ligne. Or, dans les bureaux de vote, lorsqu'une liste comporte plus de 5 candidats, c'est/ce sont le/s dernier/s de liste que l'on élimine.

Claude Hêche aux Franches-Montagnes a été biffé ou remplacé dans une liste PSJ sur trois.

Les spécialistes de la politique pourront trouver dans le présent document bien d'autres informations. Nous leur en souhaitons une bonne lecture. Au besoin, nous sommes à leur disposition pour des renseignements complémentaires.

Avec nos salutations distinguées.

**Bureau de la statistique**



Philippe Kauffmann

Delémont, le 14 avril 2003  
PhK / JB